

## Claudine QUERIC

Directrice par intérim de la  
CPAM de Corse-du-Sud

Arrivée pour un intérim le 3 avril 2025, j'ai eu l'honneur de diriger la CPAM de Corse-du-Sud durant les trois derniers trimestres d'une année particulièrement riche en événements.

L'histoire institutionnelle retiendra qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2025, le projet TAM (« Transformation de l'Assurance Maladie ») est devenu effectif en Corse-du-Sud, comme dans l'ensemble du réseau. À cette occasion, vingt salariés issus de l'ex-service médical ont intégré la caisse primaire, apportant avec eux leurs activités et responsabilités de gestion. Sans effet immédiat pour les assurés, cette évolution génère en Corse-du-Sud moins d'impacts internes que dans d'autres organismes du continent. Elle implique néanmoins une adaptation significative pour les salariés concernés ainsi que pour les services supports d'un organisme de taille modeste, au regard de la diversité, voire parfois de la complexité, des missions à accomplir.

Parmi les autres faits marquants de l'année 2025, partagés avec l'ensemble des organismes de sécurité sociale, figurent les 80 ans de l'institution ainsi que, dans un tout autre registre, l'entrée en application de la très attendue nouvelle classification des emplois. La précédente n'avait pas connu d'évolution depuis plus de trente ans.

L'année 2025 restera également marquée par le lancement de l'application Carte Vitale, version dématérialisée de la carte physique, désormais accessible gratuitement en téléchargement.

En Corse-du-Sud, l'année aura aussi été marquée par une première : la signature, le 22 octobre 2025, du premier Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) par une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), dans l'extrême sud du département.

S'agissant des prestations versées sur le territoire, leur montant, en progression d'environ 3%, s'élève en 2025 à un peu plus de 780 millions d'euros.

Au-delà des paiements et du service de base, qui demeurent des défis quotidiens, les équipes se sont attachées à accompagner les publics dans les nouvelles étapes de la numérisation ainsi que dans la prise en charge de leur santé. Elles ont poursuivi des objectifs parfois difficiles à atteindre et obtenu des résultats significatifs, fruits d'un engagement collectif constant.

Pour ma part, je tiens à saluer cet engagement, qui donne tout son sens à celui qui m'a conduite à rejoindre, pour plus d'une année, la CPAM de Corse-du-Sud.